



Les
Tout-Petits

Association à but humanitaire déclarée au Journal Officiel

du 21 octobre 1965 et régie par la loi de 1901

Présidents d'Honneur : Pr. Alexandre MINKOWSKI, 1990-2004 ; Dr. Elisabeth ZUCMAN, depuis 2004

5 rue de Cernay 91470 Les MOLIÈRES - 01 60 12 12 10

15 octobre 2017

LES OUBLIÉS DE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE

Chère amie, cher ami des Tout-Petits,

Dans une interview Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation Nationale, avait exposé les nouvelles mesures prises pour la rentrée 2017 concernant les élèves du primaire. Entre autres, dans les zones d'éducation prioritaire renforcée, le nombre d'élèves par classe a été divisé par deux, et pour 2500 classes, l'encadrement a été doublé.

Nous ne pouvons qu'accueillir favorablement ces actions puisque **nous considérons que l'apprentissage constitue l'un des piliers du bien-être et de l'épanouissement de l'enfant**. Il est l'une des quatre priorités définies par le Collectif polyhandicap dont nous sommes membres. Au sein de ce collectif, nous revendiquons la présence d'enseignant spécialisé dans tous les établissements de France accueillant des personnes handicapées, ce qui n'est pas le cas.

En effet, la plus part des établissements spécialisés pour enfants polyhandicapés n'ont aucun enseignant. Les mieux dotés n'en disposent que d'un pour 30 voire 40 enfants !

Nous vous rappelons qu'en France, **13 000 enfants sont encore sans solution d'accompagnement** et donc sans possibilité d'avoir un accès à un système éducatif adapté. **Pourtant l'éducation entre 6 et 16 ans est obligatoire.**

..... **COUPON RÉPONSE À RENVOYER DANS L'ENVELOPPE CI-JOINTE**



Je soutiens les Tout-Petits !

15€ 30€ 50€ 100€ 150€

Dons libres :

.....

• Je règle par chèque : bancaire postal

• ou par carte bancaire :   

Numéro : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expire le : | | | | | | | | | | 3 derniers chiffres au verso: | | | |

• Je reçois mon reçu fiscal par email :



Faites un don par Internet sur
www.association-les-tout-petits.org

Association Les Tout-Petits - 5, rue de Cernay 91470 LES MOLIÈRES

Date de naissance :

..... / /

Date du jour :

..... / /

Signature :



Le droit à la scolarisation n'est pas un droit sélectif, cette ségrégation est inadmissible !

Pour la grande majorité des enfants polyhandicapés, le seul espoir est de trouver une place pour être accueillis dans des établissements comme les nôtres.

Le droit à l'éducation doit être pour tous et ne peut attendre.

L'association Les TOUT-PETITS s'emploie depuis longtemps à tout mettre en œuvre pour créer de **nouvelles structures qui pourront garantir l'épanouissement des personnes accueillies, assurer leur éducation et l'ensemble de leurs soins.**

Vous connaissez nos projets en cours, ils sont encore nombreux.

Vos dons contribueront à leurs concrétisations. Sans votre aide, ils ne pourront pas voir le jour.

En nous aidant, vous nous soutenez dans tous nos engagements.

Merci du fond du cœur,

Le Président

Thierry LORIN



www.association-les-tout-petits.org



@lestoutpetits91



lestoutpetits



Réduction d'impôts

Vous pouvez déduire 66 % de votre don dans la limite de 20 % du revenu imposable

<i>Vous donnez :</i>	<i>15 €</i>	<i>30 €</i>	<i>50 €</i>	<i>100 €</i>	<i>150 €</i>
<i>Cela ne vous coûte que :</i>	<i>5,10 €</i>	<i>10,20 €</i>	<i>17,00 €</i>	<i>34,00 €</i>	<i>51,00 €</i>